



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
1 route du Guirbaden_67190 MOLLKIRCH
☎ 03 88 49 04 33
✉ bibliothèque.mollkirch@wanadoo.fr

CHARTRE DE CONSULTATION INTERNET

La consultation INTERNET a pour objectifs :

- d'élargir les ressources documentaires de la bibliothèque,
- de permettre à un public le plus large possible de découvrir et d'utiliser ces nouveaux outils de recherche d'informations.

Suivant ces objectifs, l'utilisateur du poste de consultation doit s'engager à respecter les points suivants :

1° l'accès à Internet est gratuit sous réserve d'une inscription à la bibliothèque (abonnement à jour),

2° l'utilisation d'Internet est axé sur la recherche d'information et la consultation de sites Web.

Le personnel peut également vous aider à naviguer et à faire des recherches sur Internet dans la mesure de leur disponibilité et de leurs compétences.

Ne rentre pas dans les missions d'une bibliothèque : l'utilisation de messageries électroniques, la consultation ou la participation à des news ou listes de discussions, la création de page Web, le commerce électronique, toutes formes de jeux développés sur Internet.

3° La consultation de sites non conformes à la législation française ou à caractères tendancieux (incitation à la violence, à la haine raciale, apologie de pratiques illégales ou sites à caractère pornographique) n'est pas admise.

4° Les enfants (jusqu'à 16 ans), non accompagnés d'adultes, n'ont accès à Internet qu'après accord préalable des parents.

5° La consultation est limitée à une demi-heure en cas de forte demande afin de favoriser l'accès au plus grand nombre d'utilisateurs. Une réservation est possible.

6° Le téléchargement et l'enregistrement de données sur disque dur ou disquette ne sont pas autorisés.

7° L'impression de pages est possible en noir et blanc ou en couleur aux tarifs suivants : 0,20 € la page noir et blanc, 0,15 € les suivantes, 0,50 € la page couleur.

Tout document imprimé doit être réservé à un usage strictement privé.

8° Toute anomalie constatée au début et pendant l'utilisation du poste doit être signalée.

9° La bibliothèque municipale se réserve un droit de regard sur l'activité des utilisateurs et le droit de suppression temporaire ou définitive du droit d'accès à Internet en cas de manquement à ces règles.

Un contrôle a posteriori est effectué pour la vérification des sites consultés.